Les ailes sont hyalines à leur base, mais un peu jaunies le long du bord antérieur; ailleurs elles sont grisâtres et on y voit les nervures et leurs anastomoses plongées dans une faible nébulosité qui suit leur trajet. Cuillerons noirâtres; balanciers ferrugineux.

Un seul exemplaire ♂ pris à Campo dell'Oro, le 16 juin 1910, par M. Bénard; je suis heureux de lui dédier cette *Laphria*, qui fait partie des Collections du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

2. **Andrenosoma albopilosum** nov. sp.

Une ♀ également rapportée par M. Bénard. Elle ne nécessite pas une longue description, car elle est suffisamment caractérisée par sa coloration toute noire et sa pilosité blanche. On ne voit de poils noirâtres qu'aux pattes postérieures, sur le côté interne des tibias et dans la moitié distale du bord postérieur des fémurs. Sont noires aussi les longues soies qui ornent les deux premiers articles des antennes, les épines terminales de tous les tibias et la grande majorité des épines dont les tarses sont armés; les soies de la face dorsale du thorax sont d'un blanc roussâtre. L'abdomen est couvert, au voisinage des bords, d'assez longs poils blancs couchés et ondulés.

Ailes grisâtres; cuillerons obscurs.

Taille : 13 millimètres environ.

Collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Expédition artarctique française du « Pourquoi-Pas », dirigée par le Dr J.-B. Charcot (1908-1910). Espèces nouvelles d'Annélides Polychètes,

par M. Ch. Gravier.

Syllides Liouvillei nov. sp.

Prostomium environ deux fois plus large que long. Antennes non divisées en articles, renflées dans la moitié proximale, s'étirant en pointe grêle à l'extrémité distale. La médiane, la plus longue, s'insère vers le milieu de la longueur du prostomium : les latérales, sur le bord antérieur de ce dernier. 2 paires d'yeux : les antérieurs, circulaires. Palpes séparés presque jusqu'à la base, où ils s'élargissent. Deux paires de cirres tentaculaires : les dorsaux, les plus développés, ont le même développement que les antennes latérales. Le cirre dorsal du 2e segment, 1er sétigère, est le

plus long de tous les appendices. Soies composées; serpe assez longue, recourbée au sommet, avec cils longs et rigides. Trompe droite, très courte; gaine pharyngienne inerme; proventricule commençant au 5ᵉ sétigère.

Petermann, marée basse.

Eulalia Charcoti nov. sp.

Prostomium quadrangulaire, à angles arrondis, aussi large que long. Antennes longues, renflées à la base; antenne impaire, la plus longue de toutes, insérée à la limite postérieure du prostomium. Pas d'yeux. 1ʳᵉ paire de cirres tentaculaires fixée sur le 1ᵉʳ segment, qui est très réduit sur la face dorsale; 2ᵉ et 3ᵉ paires, sur le 2ᵉ segment; 4ᵉ paire, sur le 3ᵉ segment, 1ᵉʳ sétigère. Cirre dorsal cordiforme. Soies composées; arête étroite et fort longue, étirée en une pointe grêle. Cirre ventral inséré comme le dorsal sur un article basilaire distinct, en arrière du faisceau de soies. Gaine pharyngienne très longue, couverte en avant de papilles cylindriques; en arrière, de 6 bandes équidistantes, saillantes, formées de grandes papilles foliacées.

Baie de l'Amirauté, à 420 mètres de profondeur.

Eteone Gaini nov. sp.

Phyllodocien incubateur. Prostomium à peu près aussi large que long. 4 antennes longues et grêles. Yeux de forme allongée, de grande taille, situés dans la région moyenne du prostomium. Cirres tentaculaires de même taille et de mêmes caractères que les antennes. Cirre dorsal de forme arrondie. Mamelon sétigère renflé dans sa partie moyenne, échancré sur son bord libre. Cirre ventral aussi développé que le dorsal, soies composées; arête courte et assez large, un peu arquée.

Petermann, sous les Bryozoaires encroûtants fixés sur les pierres.

Pelagobia Viguieri nov. sp.

Prostomium avec deux paires d'antennes et une paire d'yeux; les antennes antérieures sont les plus longues; les postérieures, insérées ventralement. Organes nucaux très développés, offrant de chaque côté la forme d'un croissant. 1ᵉʳ segment porteur de deux paires de cirres tentaculaires très longs, renflés à la base; entre les deux cirres, de chaque côté, une petite languette terminée en pointe et portant une courte soie de même forme que celles des segments suivants. 24 sétigères. Mamelon sétigère très développé, étiré en pointe à son extrémité libre. Cirres dorsaux et ventraux de même forme que les cirres tentaculaires, mais plus courts. Soies

composées; hampe très grêle, fortement hétérogomphe; arête fort longue, étroite, presque rectiligne, à bord supérieur légèrement convexe et denté. Longueur : 6 millim. 5.

Coup de filet pélagique au large de la banquise (latitude 69° 15′ S.; longitude, 108° 5′ O. Paris), ramené de 950 mètres à la surface.

Callizona Bongraini nov. sp.

Prostomium avec yeux très volumineux, globuleux, pourvu d'une lentille saillante. Antennes très développées. Cirres tentaculaires disposés comme d'ordinaire. Au 1[er] sétigère, une soie simple, assez forte, élargie un peu au-dessous de son extrémité (en forme de demi-flèche) et une soie composée. Aux 7 sétigères suivants, soies composées de deux types; en outre, à chaque parapode, une grosse soie en crochet, à appendice terminal grêle. En arrière, soies de deux types : 1° soies filiformes très longues et très grêles; 2° soies en crochet, à appendice terminal grêle.

Même provenance que l'espèce précédente.

Hermadion Rouchi nov. sp.

Prostomium divisé en deux moitiés par une incision médiane et beaucoup plus large que long; dans l'incision s'insère l'antenne médiane; chaque moitié porte une petite corne frontale. Deux yeux antérieurs marginaux; les postérieurs plus grands. Au-dessous de l'antenne médiane s'insèrent les deux latérales, beaucoup plus courtes que celle-ci. Palpes longs et puissants. Cirres tentaculaires longs et puissants; entre les deux cirres de chaque côté, mamelon sétigère conique portant une soie arquée semblable aux soies dorsales des autres segments. 42 sétigères. 2[e] segment porteur de la première des quinze paires d'élytres. Parapodes biramés. Sur le mamelon sétigère dorsal, très saillant, s'implantent des soies dorsales extrêmement fortes, très longues, orientées dans toutes les directions, d'où leur enchevêtrement d'un parapode à l'autre de chaque côté du corps et d'un parapode à celui du côté opposé sur le même segment; soies droites, en pointe mousse à l'extrémité, peu ou point striées transversalement. Rame ventrale : soies longues et grêles à extrémité un peu coudée. Élytres de forme arrondie avec des piquants droits ou arqués, en pointe mousse. Partie postérieure du corps restant à nu.

Baie Marguerite, à 200 mètres de profondeur.

Harmothoe Gourdoni nov. sp.

Prostomium plus large que long, avec une profonde échancrure où s'insère la base de l'antenne médiane. Yeux antérieurs marginaux, de

forme allongée; yeux postérieurs plus petits, à la limite du prostomium, en arrière. Antenne médiane tombée; antennes latérales insérées au-dessous de celle-ci. Palpes assez longs. Cirres tentaculaires relativement courts, couverts de cils rigides et courts, avec renflement subterminal. 2[e] segment, (1[er] sétigère), avec la première paire d'élytres. Rame dorsale avec soies larges terminées en pointe mousse et des denticulations disposées en rangées transversales serrées. Rame ventrale avec soies plus grêles, mais plus longues que les précédentes, armées de séries transversales d'épines très saillantes, disposées parallèlement les unes aux autres. Les quinze paires d'élytres couvrent complètement le corps, qui compte 35 sétigères. Sur les élytres, du côté interne, mamelon couvert de longs cils épais, flexueux et de papilles de grande taille.

Baie Marguerite, à 254 mètres de profondeur.

Mesospio nov. gen.

Mesospio Moorei nov. sp.

Prostomium présentant en avant une partie rectangulaire à angles un peu arrondis, prolongé en arrière par une carène saillante, sans tentacule occipital; branchies à partir du 2[e] sétigère, jusqu'aux derniers segments du corps: vers le 15[e] sétigère, des crochets encapuchonnés à la rame ventrale seulement. Anus entouré de quatre cirres.

Faisceau dorsal : soies capillaires extrêmement fines, presque droites ou légèrement arquées, sans limbe distinct, à extrémité libre longuement effilée. Soies encapuchonnées à partir du 15[e] sétigère, à la rame ventrale seulement. Pas de soies spéciales au 5[e] sétigère. Quatre cirres anaux foliacés.

Baie de l'Amirauté (île du Roi-George), à 10 mètres de profondeur. Shetlands du Sud.

Isomastus nov. gen.

Isomastus perarmatus nov. sp.

Segments de 1 à 7, soies en alène; segments 8-9, soies en alène et soies en crochets. Neuf segments thoraciques. Un appareil copulateur chez le mâle seulement; crochets génitaux des 8[e] et 9[e] segments visibles dorsalement à l'état de maturité.

Au 8[e] segment, en arrière, profonde dépression dorsale, au fond de laquelle sont les soies génitales du segment correspondant, groupées en une rangée de 10 à 12 soies dont la largeur diminue d'avant en arrière; les

soies du 9ᵉ segment forment une solide pointe dirigée en avant, recourbée à l'extrémité libre, recouvrant celles du 8ᵉ segment sétigère.

Baie de l'Amirauté, à 10 mètres de profondeur; Petermann, à marée basse.

Isocirrus Yungi nov. sp.

Aux trois premiers sétigères, un faisceau de soies capillaires dorsales et un crochet unique à la rame ventrale; aux autres segments, un faisceau de soies capillaires dorsales et une rangée de crochets ventraux. Rangée antérieure de soies dorsales limbées, d'un côté ou des deux, à extrémité distale étirée en une longue pointe bordée de chaque côté par des sortes d'écailles emboîtées les unes dans les autres; à la rangée postérieure, soies montrant dans toute leur étendue la structure caractéristique de la région terminale des soies de la rangée antérieure. Soies aciculaires droites ventrales aux trois premiers segments. Crochets encapuchonnés; grosse dent surmontée de quatre autres, de grandeur décroissante vers le sommet; barbules insérées sur une saillie du crochet, entourant complètement la pointe de la grosse dent inférieure. Entonnoir péritonéal entouré de 25 cirres courts; deux d'entre eux sont soudés dans leur partie basilaire.

Petermann, marée basse.

Terebella (Phyzelia) Vayssierei nov. sp.

1ᵉʳ segment avec deux lobes ventraux peu développés se rejoignant presque sur la ligne médiane; sur la face dorsale, 1ʳᵉ paire de branchies, ramifiées suivant un mode dichotomique assez régulier. 2ᵉ segment portant de chaque côté un lobe foliacé qui s'étend jusqu'au plastron et une branchie semblable à celles du premier segment, mais plus petite. 3ᵉ segment avec la première paire de faisceaux de soies dorsales; au 4ᵉ segment, premières rangées de plaques onciales, 17 segments à soies dorsales bilimbées à pointe unie. Plaques onciales du thorax sur une seule rangée de chaque côté, à base prolongée en arrière en une longue tige. Plaques onciales de l'abdomen sans prolongement postérieur.

Près de la Terre Alexandre (latitude 68° 34′ S.; longitude 72° 5′ O. Paris), à 250 mètres de profondeur.

Scione Godfroyi nov. sp.

Au 2ᵉ segment. l'unique paire de branchies dont la base est d'une longueur tout à fait inaccoutumée; sur ce même segment, un gros bourrelet glandulaire, interrompu seulement sur la face ventrale. Sur le 3ᵉ segment, très réduit sur les côtés, une papille dorsale en avant du faisceau de soies des segments suivants; au 4ᵉ segment, premier faisceau de soies

dorsales; au 5[e], premiers tores uncinigères. Plaques onciales thoraciques, vues de profil, montrant au-dessus de la grande dent terminale une seconde dent de la même forme que la précédente et une troisième plus réduite accolée intimement à la précédente. Aux plaques onciales abdominales on distingue cinq dents superposées, de profil.

Baie de l'Amirauté, à 75 mètres de profondeur.

Thelepides nov. gen.

Thelepides Kœhleri nov. sp.

Sur le 1[er] segment, face ventrale : un lobe médian formant une sorte de lèvre inférieure; de chaque côté, un grand lobe foliacé; dorsalement : 1[re] paire de branchies filiformes, quatre filaments branchiaux soudés à la base. 2[e] segment : deux lobes latéraux semblables à ceux du précédent, mais plus petits, et 2[e] paire de branchies, semblables à celles de la 1[re] paire, mais plus rapprochées l'une de l'autre et un peu moins grandes. 3[e] segment : grand lobe foliacé échancré sur la face dorsale; dans l'échancrure, 3[e] paire de branchies réduites chacune à trois filaments et séparées l'une de l'autre par un très petit intervalle; à ce même segment, première paire de soies dorsales; au 4[e] segment, premières rangées de plaques onciales. Aux six premiers segments, une seule rangée de plaques rétrogressives; aux onze segments suivants, deux rangées, les postérieures rétrogressives, les antérieures progressives. Plaques onciales à base assez courte, sans bouton terminal; vue de profil, la grosse dent inférieure se montre couronnée par une haute crête, dans laquelle on ne peut discerner le nombre des rangées; de face ou de trois quarts, la même grosse dent est surmontée par une série de denticules dont les pointes distales sont de moins en moins saillantes, à mesure qu'on s'éloigne du plan de symétrie.

Port Foster (île Déception), à 36 mètres de profondeur.

Cystopomatus nov. gen.

Cystopomatus Mac Intoshi nov. sp.

Six segments thoraciques; plaques onciales à dents très fines, très nombreuses, portant du côté le plus voisin de la partie antérieure de l'animal une épine longue et grêle. Au premier segment thoracique, des soies à aileron crénelé et des soies capillaires ni limbées ni dentées; aux autres segments thoraciques, des soies non limbées, arquées, avec de fines dentelures sur le bord convexe. Un opercule ampulliforme, membraneux, non divisé en plusieurs compartiments, porté par un pédoncule grêle,

sans barbule ni membrane alaire. Tube très grêle, libre dans une très grande partie de sa longueur (et probablement même dans toute son étendue).

Petermann, au milieu des tubes de *Serpula vermicularis*.

Sur quelques Mollusques de Sénégambie,

par M. Ed. Lamy.

M. le Dr A.-T. de Rochebrune a publié, en 1883, dans le *Bulletin de la Société philomathique de Paris,* 7e sér., t. VII, p. 177-182, un certain nombre de «Diagnoses de Mollusques nouveaux propres à la Sénégambie» : ces espèces, décrites sans aucune figuration et sans comparaison avec des formes déjà connues, sont restées énigmatiques pour les auteurs qui se sont occupés de la faune de cette région. Plusieurs des spécimens types ont pu être retrouvés récemment dans les collections du Muséum de Paris et permettent, pour la plupart de ces espèces[1], de se prononcer sur leur valeur.

Pleurotoma salsipotens Rochbr.

Le type de cette espèce est une coquille à épiderme olivâtre et à côtes noduleuses, qui n'est autre qu'un *Crassispira carbonaria* Reeve (*Conch. Icon.,* vol. I, *Pleurotoma,* pl. XVII, fig. 145), espèce bien connue de la côte occidentale d'Afrique.

Ringicula Bourguignati Rochbr.

Cette espèce est représentée par deux échantillons roulés et par suite lisses : en raison de l'existence d'une callosité proéminente sur le labre, ils paraissent devoir être rapportés au *Ringicula senegalensis* Morlet (1882, *Journ. de Conchyl.,* XXX, p. 202, pl. IX, fig. 2) plutôt qu'au *R. conformis* de Monterosato (1877, *ibid.,* XXV, p. 44, pl. II, fig. 4).

Aporrhais Francheti Rochbr.

Avec les autres types de Sénégambie étudiés par le Dr de Rochebrune, se trouvait une coquille étiquetée de sa main *Aporrhais gambiensis,* dont les dimensions, longueur, 21 millimètres, largeur, 17 millimètres, sont exactement celles qu'il a indiquées pour son *A. Francheti :* c'est fort pro-

[1] Trois formes seulement restent encore à élucider : *Xenophora Cavelieri, Corbula Ludoviciana, Corbula Podoriensis.*